



Limoges, le 10 octobre 2024

Mesdames, messieurs,

Dans la perspective de la tenue du conseil de quartier grand centre le 25 novembre prochain, notre association « bien vivre à Limoges grand centre » * souhaiterait connaître le suivi des dossiers concernant les problématiques récurrentes rencontrées par les riverains du centre-ville et exposées maintes fois par courrier individuels ou collectifs ou bien oralement lors des précédents conseils de quartier ou réunions en mairie :

Les nuisances liées à l'exploitation des bars et plus particulièrement de leurs terrasses jusqu'à 2H voire 5h pour les discothèques. Ces établissements exercent leur activité en terrasse avec des débordements dans les rues, sur le domaine public donc et au pied des habitations. Il est important de noter que les nuisances sonores débutent vers 22h et vont crescendo jusqu'à la fermeture. Et ceci, régulièrement les jeudis, vendredis et samedis mais aussi d'autres jours lors des soirées étudiantes ou les dimanches pour les « 3èmes mi-temps ». Les riverains des quartiers Champ de Juillet/Jourdan, Cité/Cathédrale / rue du Maupas, Place du forum, Mairie... sont fortement impactés. **L'alcoolisation de la clientèle génère d'autres problèmes d'incivilité et d'hygiène publique.** Urine, vomis, canettes, bouteilles, verres, ballons et autres déchets font partie du cadre de vie du centre-ville ! Ce qui interroge l'organisation du nettoyage en termes de fréquence, de choix des jours de nettoyage. Souvent, le dimanche après les soirées du week-end, le centre-ville est vraiment sale et peu accueillant pour les promeneurs.

L'activité « festive » nocturne génère également des comportements irrespectueux en matière de circulation (course/rodéo autour du champ de Juillet, vitesse excessive ...) **et de stationnement** (non respect de la réglementation du stationnement notamment dans les rues piétonnes et sur les bateaux de garages privés...)

Notre association souhaite que le Maire exerce son pouvoir, en faisant respecter la réglementation relative aux nuisances sonores et limite l'exploitation des terrasses des établissements sur le domaine public à 22h et en faisant respecter la réglementation relative à la circulation et au stationnement.

La répression n'étant pas le seul levier d'action, notre association souhaiterait que la ville de Limoges engage une réflexion globale sur la question du bien vivre en ville en associant les représentants des riverains. Le bruit est une problématique très actuelle comme en témoigne le thème du prochain colloque organisé par le CIDB, « collectivités, les bonnes pratiques de gestion du bruit ». Garantir le bien vivre en ville est également un gage pour une ville durable et vivable. Les riverains, premiers concernés souhaitent être informés et être associés aux prises de décisions relatives aux autorisations d'animations (la friche des ponts ou le festival music vibes), de soirées étudiantes, aux dérogations d'horaires de fermeture des bars..

Bien Vivre Limoges Grand Centre 2 rue de Brettes 87000 Limoges



bienvivrelimogesgrandcentre@gmail.com



<https://bienvivrelimoges.fr/>

Un autre sujet est celui du circuit la navette électrique. La 1^{ère} navette électrique desservait le quartier Cité /Cathédrale, les musées, les jardins de l'évêché, les bords de Vienne... et était appréciée des personnes âgées, étudiants, touristes, d'autant plus que les bus n'accèdent pas dans le quartier. Puis le circuit de la navette a été modifié pour être recentré sur l'hypercentre du « château » . Par courrier daté de juin 2023, la mairie nous informait qu'un nouveau circuit était à l'étude « *orienté plus particulièrement sur un parcours touristique pour mieux valoriser le patrimoine de la ville* ».

En vous remerciant de nous informer de l'évolution de ces dossiers lors du conseil du quartier du 25 novembre, bien cordialement,

Pour le président, Sylvie Frachet , secrétaire de BVLGC

*L'association BVLGC s'est constituée en février 2024 avec pour objectif le maintien et l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants et entreprises de Limoges Grand Centre. Le collectif Champ de Juillet (constitué en 2018) est à l'origine de cette création. Aujourd'hui l'association compte plus d'une centaine d'adhérents, individus, collectifs, syndic de copropriétés de différents quartiers, Jourdan, cité/cathédrale, place du forum, mairie, bords de Vienne .